

le 21 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 V 162 Vœu relatif aux Centres de valorisation et d'apport des encombrants (CVAE) et aux Espaces propreté dans la capitale.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que les Centres de valorisation et d'apport des encombrants (CVAE) et les Espaces propreté sont destinés à la récupération des déchets des particuliers qui ne peuvent pas être collectés dans les bacs des déchets ménagers ;

Considérant que la collecte de ces déchets s'effectue par apport volontaire des particuliers, et que ce dernier a vocation à être également réalisé durant les congés scolaires des Parisiens ;

Considérant que Paris compte seulement sept Centres de valorisation et d'apport des encombrants et deux Espaces propreté ;

Considérant la fermeture de l'Espace propreté Pasteur les 15, 19, 20, 23, 24 février et les 5 et 6 mars ;

Considérant que la fermeture de cet Espace propreté pendant la période des vacances scolaires apparaît préjudiciable au bon fonctionnement de la collecte de ces déchets et au renforcement du recyclage dans la capitale ;

Considérant que l'unique autre Espace propreté de ce type se situe dans le 13^{ème} arrondissement (Espace propreté Vincent Auriol, face au 130 boulevard Vincent Auriol) ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire à la fois de garantir l'ouverture des Centres de valorisation et d'apport des encombrants et des Espaces propreté durant la période des vacances scolaires et d'augmenter leur nombre ;

Considérant l'objectif de la Ville de tendre vers une trajectoire « zéro déchets » ;

Considérant l'organisation des Etats Généraux de l'économie circulaire par la Ville de Paris du 11 mars au mois de juillet ;

Sur proposition de M^{me} Maud GATEL, M. Eric HELARD, M^{me} Edith GALLOIS, M. Yann WEHRLING et des élus du groupe UDI-MoDem,

Demande à la Maire de Paris que :

- la Ville de Paris assure l'ouverture toute l'année, même pendant les vacances scolaires, des Centres de valorisation et d'apport des encombrants (CVAE) et des Espaces propreté afin de permettre le développement du recyclage des déchets,
- la Ville de Paris engage un plan de création de nouveaux Espaces propreté.